



OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF

Rendez-vous à compter du 20/06/2023 sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr>

Si vous disposez déjà d'une carte, votre établissement effectuera automatiquement la revalidation de vos droits 2023-2024.

Pour effectuer votre demande en ligne connectez-vous sur le lien suivant <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr> depuis Mozilla ou Google Chrome.

Vous pouvez également effectuer votre demande directement depuis les **applications mobile** disponible :

- App Store (Apple) <https://apps.apple.com/fr/app/g%C3%A9n%C3%A9ration-hdf/id1113406434>
- Google play (Android) <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.aplicam.picardie>

ETAPE 1

Création de votre espace bénéficiaire

Cliquez sur « **Créer un compte** »

Complétez les informations du bénéficiaire

Terminez par suivant

Consentement : cochez la ou les cases souhaitées et le captcha

Cliquez sur **créer le compte**

Assurez-vous d'utiliser une **adresse mail valide** pour pouvoir récupérer vos identifiant et mot de passe.

Identifiant et mot de passe

Réceptionnez vos identifiant (n° de dossier) et mot de passe provisoire* reçus par mail.

Cliquez sur le lien reçu directement dans le mail pour poursuivre l'enregistrement de votre demande de carte.

Renseignez votre identifiant et votre mot de passe

Terminez par connexion

* Le mot de passe provisoire est valable 30 jours. Si vous n'avez pas actualisé celui-ci dans les délais impartis, vous devez cliquer sur mot de passe oublié ? Pour obtenir un autre mot de passe provisoire.

Finaliser votre demande

Complétez l'ensemble de vos coordonnées postales.

Pour la bonne distribution de votre carte Génération #HDF dans les meilleurs délais nous vous recommandons d'indiquer précisément les informations suivantes (n° d'appartement, nom sur la boîte aux lettres, en cas de parents séparés préciser chez Mr ou Mme...)

Ajoutez votre photo – (Import ou téléchargement possible)

Sélectionnez votre établissement, le niveau et la formation suivie.

Assurez-vous de sélectionner le LP ou le Lycée en fonction de la formation suivie. En cas de doute, munissez-vous de votre certificat de scolarité et indiquez le code UAI de l'établissement.

Importez ou chargez votre photo

Cliquez sur **Envoyer – Appliquer**

Puis « **Envoyer** »

TERMINEZ en cliquant sur **ENVOYER**

Votre demande de carte est dorénavant soumise à validation de l'établissement et au contrôle photo.



OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF

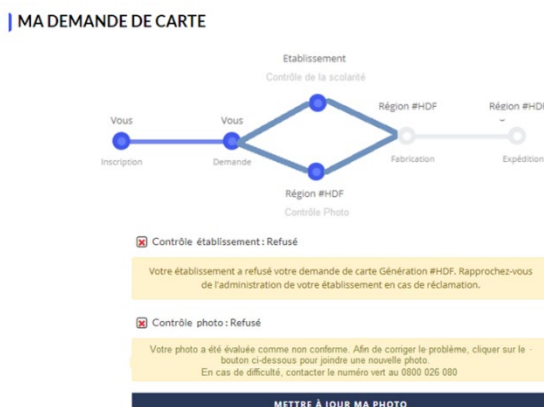
Rendez-vous à compter du 20/06/2023 sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr>

ETAPE 2

- **Pré-validation** de votre demande par l'établissement
- **Contrôle** photo par le prestataire et les services de la Région

La validation photo est effectuée par notre prestataire. Si votre dossier est en attente de contrôle photo depuis un certain temps nous vous invitons à vous rapprocher du n° vert **0800 026 080** ou d'adresser un courriel directement sur la boîte beneficiaire.hdf@hautsdefrance.fr

A tout moment vous pouvez suivre l'avancement de votre demande directement depuis votre espace personnel depuis l'accueil.



- **Fabrication** et **expédition** de la carte Génération # HDF directement à votre domicile. (Le délai maximum de réception de la carte est de 1 mois)

Retrouvez la liste des partenaires carte Génération #HDF en géolocalisation sur **votre espace personnel** dans la rubrique « où utiliser ma carte »

Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au **0800 026 080** (n° vert gratuit depuis un poste fixe) ou adressez un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer votre demande ?

Rendez-vous auprès d'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur : <http://www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/>)

Retrouvez plus d'informations sur le site generation.hdf@hautsdefrance.fr

A NOTER

Le porte-monnaie manuels équipements est valable **du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**.

Cependant, vous devez conserver votre carte tout au long de votre scolarité.